

ASSOCIATIONS +

**LE GUICHET UNIQUE POUR PROMOUVOIR
ET ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE**



Plus d'infos sur
cannes.com/associationsplus



LE SERVICE ASSOCIATIONS+

Le service municipal Associations+ a pour vocation de promouvoir et accompagner la vie associative locale. Installé à la Maison des Associations, 1 avenue des Broussailles, dont il assure la gestion, il s'affirme comme un véritable pôle de compétences et de services.

Ses missions :

- Accueillir et informer le tissu associatif ;
- Accompagner les associations sur les plans juridiques et financiers ;
- Assurer le lien avec les services municipaux ;
- Aider à la promotion des actions et manifestations associatives ;
- Organiser des rencontres associatives et des conférences thématiques ;
- Gérer la location de salles municipales ;
- Organiser le salon Viva Associations, le rendez-vous annuel des associations cannoises ;
- Mettre en relation les associations entre elles et les bénévoles avec les associations.



Salle Gilbert Fort



Salle des fêtes de Cannes La Bocca

DES LOCAUX A DISPOSITION

Le service Associations+ met à disposition différentes salles (conformément à la grille tarifaire de la Ville de Cannes) dans plusieurs lieux :

MAISON DES ASSOCIATIONS

1 avenue des Broussailles
06400 Cannes

ANTENNE D'ASSOCIATIONS+

Salle de la Verrerie

2 rue de la Verrerie
06150 Cannes La Bocca

SALLE DE SPORT BOCCA

Mairie annexe de Cannes La Bocca

23 avenue Francis Tonner
06150 Cannes La Bocca

SALLE GILBERT FORT

45 rue de Mimont
06400 Cannes

SALLE MONTFLEURY

9/21 avenue Beauséjour
06400 Cannes

SALLE DES FÊTES DE CANNES LA BOCCA

2 avenue Pierre Poesi
06150 Cannes La Bocca

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION DE SALLES

associationsplus@ville-cannes.fr
www.cannes.com/associationsplus

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES ASSOCIATIONS

Associations+ propose des sessions de conseil, d'information et de formations individuelles sous forme de :

Conférences gratuites sur la vie associative

Des conférences sont données dans le cadre du soutien associatif et animées par des professionnels de la vie associative. Elles sont vivement recommandées pour assurer une bonne gestion des associations.

Permanences-conseils

Le service Associations+ propose aux membres d'associations de rencontrer, sur la base d'entretiens individuels, un professionnel de la vie associative pour aider à la création et au fonctionnement de l'association, les informer et apprendre à gérer au mieux leur structure. Durant ces séances, les problématiques liées à la vie associative peuvent être évoquées (gestion des ressources humaines, gestion administrative et financière, droit et réglementation liés au secteur associatif notamment).

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

LES MARDIS DE 14H À 17H

De septembre à juin à l'exception du 2^e mardi de chaque mois

Maison des Associations

1 avenue des Broussailles - 06400 Cannes

LE DEUXIÈME MARDI DE CHAQUE MOIS DE 14H À 17H

De septembre à juin

Antenne d'Associations+

2 rue de la Verrerie - 06150 Cannes La Bocca



INSCRIPTION

04 89 82 24 54 / associationsplus@ville-cannes.fr

DES AIDES POUR SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Les associations peuvent bénéficier du soutien de la Mairie de Cannes, qui les accompagne dans leurs démarches et la réalisation de leurs projets. Ce soutien inclut notamment :

- La mise à disposition de salles et de locaux** adaptés à leurs besoins ;
- La possibilité de domicilier leur siège social** à la Maison des Associations ou à l'Antenne de Cannes La Bocca ;
- La demande de subventions** : la Mairie de Cannes peut accorder des subventions aux associations dont les activités présentent un intérêt local pour la ville. Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur www.cannes.com/associationsplus ;
- Des rendez-vous individuels** entre les membres de l'association, l'élu délégué à la vie associative et la direction d'Associations+.





VALORISE LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL

La Mairie de Cannes met à disposition des associations cannoises divers moyens de s'informer et promouvoir leurs manifestations :

- La newsletter mensuelle ;**
- Les espaces d'affichage dans les locaux d'Associations+ ;**
- Le portail en ligne dédié à la vie associative cannoise :**
www.cannes.com/associationsplus
- Cannes Agenda, pour annoncer un événement :**
Les associations peuvent annoncer leurs événements dans la rubrique événementielle du site internet et sur l'application gratuite Cannes Agenda en remplissant un formulaire en ligne :
www.cannes.com/cannesagenda
- L'annuaire en ligne des associations cannoises sur cannes.com**
Géré par Associations+, il recense toutes les associations dont le siège social est à Cannes et est consultable en ligne sur www.cannes.com/associationsplus. Tout changement de coordonnées administratives doit obligatoirement être signalé auprès d'Associations+ par mail : associationsplus@ville-cannes.fr
- Le salon Viva Associations**
Organisé en septembre de chaque année par Associations+, c'est le rendez-vous annuel des associations cannoises (près de 200 associations présentes), qui leur permet de présenter leurs activités et proposer des animations au public.

SERVICE ASSOCIATIONS+

Maison des Associations - 1 avenue des Broussailles - 06400 Cannes

Tél. : 04 89 82 24 54 – **Mail :** associationsplus@ville-cannes.fr

Accueil administratif* : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**En cas d'urgence en dehors de ces horaires, contactez le 06 11 42 35 38*